



Pourquoi avoir fait cette vérification

La Ville d'Ottawa consacre chaque année environ 1 milliard de dollars à l'achat de différents biens, services et travaux de construction. Les Services de l'approvisionnement et les directions générales de la Ville assument en commun la responsabilité des activités d'approvisionnement et d'attribution des contrats.

Dans l'ensemble des administrations municipales, l'un des grands défis consiste à établir des politiques et des pratiques d'approvisionnement qui assurent l'équité, l'ouverture et la transparence, tout en offrant une certaine souplesse pour permettre de répondre aux besoins opérationnels.



Ce que nous avons constaté

Nous avons constaté que le processus d'approvisionnement en régime de concurrence de la Ville respecte généralement les principes de l'ouverture, de l'équité et de la transparence et se déroule conformément au Règlement sur les approvisionnements de la Ville et aux exigences réglementaires afférentes.

Néanmoins, les vérificateurs ont relevé des occasions d'améliorer certains processus d'approvisionnement.

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez visiter notre [site Web](#).

613-580-9602 | bvg@ottawa.ca



Nous avons présenté quatre recommandations pour veiller à ce que :

- la justification des moyens d'intégrer le développement durable ou d'en tenir compte dans un processus d'approvisionnement soit documentée;
- un processus d'évaluation soit intégré pour déterminer si un processus d'approvisionnement doit être fondé sur des spécifications techniques détaillées ou des spécifications fondées sur les résultats;
- des documents de formation et d'encadrement soient élaborés pour permettre aux directions générales de connaître les spécifications fondées sur les résultats, les cas dans lesquels elles doivent y faire appel, et les moyens de les élaborer;
- un processus lié aux conflits d'intérêts propre à l'approvisionnement soit formalisé.